

On parle beaucoup de l'avantage de faire faire des progrès à l'agriculture, et du zèle que mettent les cultivateurs à avancer les améliorations là où elles sont nécessaires dans l'agriculture canadienne ; mais si ce zèle était général et sincère, nous aurions pour ce journal un millier de souscripteurs pour chacune des centaines que nous avons présentement. La souscription n'est que de cinq schelins par année, et l'on pourrait supposer que cette somme n'est pas assez considérable pour faire qu'un cultivateur qui sait lire ne puisse pas souscrire, si peu riche qu'il soit. Il nous semble y avoir en cela une inconséquence inexplicable, et qui ne serait excusable que par la supposition que ce journal ne serait propre qu'à propager l'erreur, au lieu de fournir des renseignemens utiles.

Nous affirmons, sans craindre d'être contredit, qu'une année du Journal d'Agriculture donne plus de renseignemens utiles pour une piastre, qu'il ne serait possible d'en obtenir de toute autre manière, pour la même somme. Nous avons pour faire nos extraits des sources de renseignement au moins égales à celles de tout autre journal agricole, et quand même toutes les matières originales que nous préparons nous-même pour le journal seraient sans valeur, les extraits et la correspondance dédommageraient amplement tout souscripteur de ses cinq schelins.

Nous prenons la liberté d'annoncer que le présent numéro du journal et celui de Mars, seront envoyés aux Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté du Bas-Canada, ainsi que ces messieurs soient mis au fait des procédures du Congrès Agricole qui a eu lieu, à Montréal, le 10 de Février dernier. Il serait bien à désirer que les Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté fissent connaître leurs vues sur les Résolutions adoptées par le Congrès, particulièrement sur celles qui ont rapport à "l'Enseignement Agricole," et à l'établissement "d'Associations de Crédit Foncier et Agricole." On regarde ces deux sujets comme étant de grande importance pour les agriculteurs du Canada, et il serait à désirer que l'opinion publique en faveur ou à l'encon-

tre de ces institutions, fût énoncée et connue généralement. On peut supposer que les Sociétés Agricoles de Comté représentent la population rurale ; du moins devraient-elles le faire, et les Présidens de ces Sociétés seraient les personnes par le canal desquelles elles pourraient le plus convenablement communiquer leurs vues à la Société Provinciale ; et au moyen de cette union et de cette coopération, leurs représentations parviendraient au Gouvernement et à la Législature avec plus de poids que si elles ne venaient que d'une de ces Sociétés seulement. On ne peut s'attendre à ce qu'il soit établi, en même temps, autant d'Ecoles d'Agriculture et de Fermes-modèles qu'il en faudrait pour répondre aux besoins du pays ; mais il serait à propos qu'il y eût une énonciation générale d'opinion, quant à la nécessité de leur établissement. Il en coûterait peu pour mettre entre les mains des enfants qui fréquentent les écoles de campagne ce qu'on pourrait appeler des "Catéchismes Agricoles." La lecture de ces "Catéchismes" leur donnerait du goût pour l'agriculture, et leur rappellerait que cet art a sa théorie et sa pratique, et qu'ils ne pourront y réussir sans en bien connaître la pratique et la théorie. Le plus grand obstacle au succès de l'agriculture est le peu d'estime que l'on en fait. Si l'on était persuadé que pour s'y adonner il faudrait avoir fait un cours d'études régulier, comme pour exercer d'autres professions, on l'estimerait à sa juste valeur, c'est-à-dire qu'on la regarderait comme la plus honorable des professions.

Nous publierons, à l'avenir, les noms de tous les nouveaux membres de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et nous avons le plaisir de pouvoir commencer la liste par le Révérendissime F. Fulford, D. en T., Evêque protestant de Montréal, qui est devenu membre à vie de la Société. Viennent ensuite—Fulford, écr., fils de Sa Grandeur, Ovide Leblanc, écr., M. P. P., André Ouimet, écr., D. E. Papineau, écr., C. Chapais, écr., M. P. P., comme membres annuels.

Sa Grâce, le feu Archevêque de Québec,